THE CANADIAN DENTAL HYGIENISTS ASSOCIATION

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

Sondage sur le marché du travail et de l'emploi 2017

RÉSUMÉ

L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) a retenu les services de Framework Partners inc. pour réaliser le Sondage sur le marché du travail et de l'emploi 2017 afin d'obtenir de l'information clé sur la population active qui compose la profession, par l'entremise des hygiénistes dentaires de partout au Canada.

Le taux de réponse au sondage a été très élevé. Framework Partners a reçu 6 315 questionnaires remplis par l'entremise d'un site web sécurisé. La promotion du sondage avait été faite par courriel auprès des membres de l'ACHD. Le sondage a été mené du 15 mai au 19 juin 2017 et l'analyse, ainsi que la production du rapport, ont été terminées en août 2017.

Salaire et taux d'emploi

La variation du taux horaire de 2013 à 2017 représente une croissance annuelle composée de 0,93 %. Cette hausse est légèrement plus basse que le taux d'inflation annuel moyen de 2013 à 2017 (1,45 %), tel que déclaré par la Banque du Canada[1].

Rémunération

- Le taux horaire moyen du premier lieu de travail des répondants est de 41,69 $, ce qui représente une hausse par rapport au taux horaire moyen de 2015 (41,36 $) et de 2013 (40,18 $)[2].

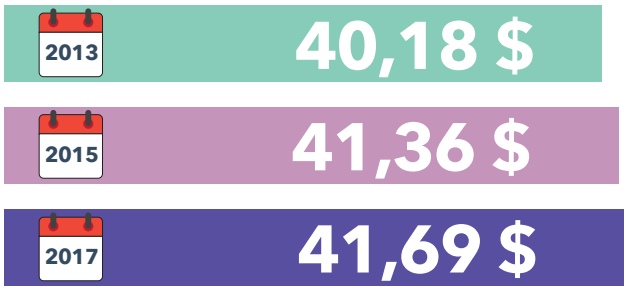

Δ **Taux horaires moyens : 2013 à 2017**

- Le taux horaire moyen d'un deuxième (42,56 $) et d'un troisième emploi (41,97 $) est légèrement plus élevé que le taux horaire moyen d'un premier emploi.
- Les répondants ayant moins d'un an d'expérience gagnent en moyenne 35,08 $ l'heure par rapport au taux moyen de 44,05 $ l'heure gagné par ceux qui comptent plus de cinq ans d'expérience.
- Comme pour les années précédentes, l'Alberta a le taux horaire moyen le plus élevé, à 53,99 $, et le Nouveau-Brunswick a le taux horaire moyen le plus bas, à 32,31 $.

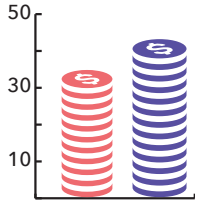

Δ **Taux horaires par années d'expérience**

Moins d'un an (35,08 $)

Plus de 5 ans (44,05 $)

Heures de travail

- Le taux de satisfaction des répondants par rapport au nombre d'heures de travail hebdomadaire augmente. 71 % des répondants disent être satisfaits du nombre d'heures par semaine qu'ils travaillent en hygiène dentaire, ce qui est plus élevé qu'en 2015 (65 %).
- La Saskatchewan (82 %) et le Nouveau-Brunswick (80 %) comptent le pourcentage le plus élevé de répondants satisfaits du nombre d'heures qu'ils travaillent.
- 17 % des répondants préfèreraient travailler plus d'heures par semaine en hygiène dentaire.
- 48 % des répondants travaillent 30 heures ou moins par semaine; 47 % des répondants travaillent de 31 à 40 heures par semaine, le reste des répondants travaillent de 41 à 60 heures et plus par semaine. La médiane de tous les répondants est de 30 heures par semaine.

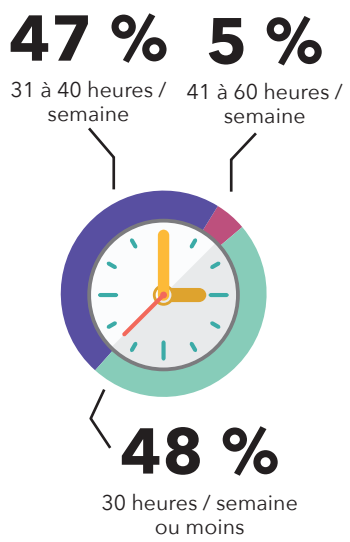

Taux d'emploi

- Le taux de chômage des répondants est de 1,3 %, ce qui est bien inférieur au taux de chômage actuel au Canada, qui est de 6,5 % (en date du mois de juin 2017)[3].

[1] http://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/

[2] Les répondants pouvaient donner des détails sur leurs lieux de travail et leurs conditions d'emploi pour au plus trois emplois. La majorité des répondants ont toutefois fondé leurs réponses sur un seul emploi.

[3] http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/lfss01a-fra.htm

Lieu de travail et environnement

Milieu professionnel

- 92 % des répondants travaillent en cabinet privé, suivis par la santé publique (3 %) et l'éducation (2 %).

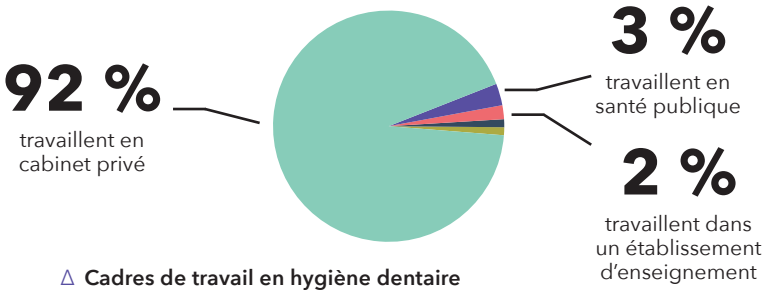

△ **Cadres de travail en hygiène dentaire**

- 72 % des répondants travaillent pour un seul employeur, ce qui concorde avec les données de 2015 (74 %) et de 2013 (75 %).
- Le nombre de répondants ayant un contrat de travail écrit a légèrement augmenté de 40 % en 2015 à 44 % en 2017, bien que la majorité des répondants travaille toujours sans contrat écrit.

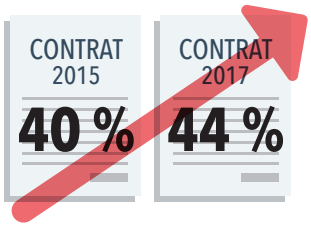

- 39 % des répondants signalent que leur employeur effectue un examen annuel du rendement, ce qui correspond avec les résultats de 2015 et de 2013 (38 % et 34 %, respectivement).
- La majorité des répondants qui collabore avec d'autres professionnels le fait avec des dentistes (82 %), des denturologistes (28 %) et des médecins (26 %).

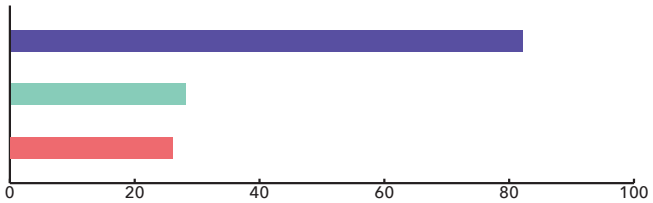

△ **Collaboration entre les professions**

dentistes (82 %) denturologistes (28 %) médecins (26 %)

- Les hygiénistes dentaires disent qu'ils se sentent le plus valorisés par leurs clients (91 %), une hausse de 2 % depuis 2015 (89 %). Bien que seulement 61 % des hygiénistes dentaires signalent se sentir valorisés par leurs employeurs, ce pourcentage a aussi augmenté depuis 2015 (58 %).
- La majorité des répondants qui travaille en cabinet dentaire spécialisé signale travailler en cabinets d'orthodontie (34 %) et de parodontie (37 %).
- Dans leur lieu de travail principal, les répondants signalent être surtout satisfaits des pratiques de lutte contre les infections (86 %), des relations avec leurs collègues et avec le personnel (80 %) et de l'emplacement de leur lieu de travail (78 %).

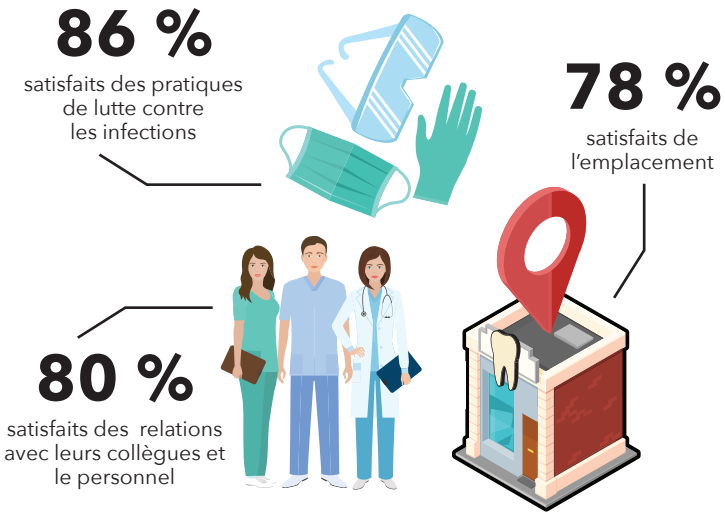

△ **Taux de satisfaction à l'égard du lieu de travail**

- La douleur liée au travail la plus souvent signalée est celle du cou (67 %), suivie de celle des épaules (65 %) et du bas du dos (49 %).

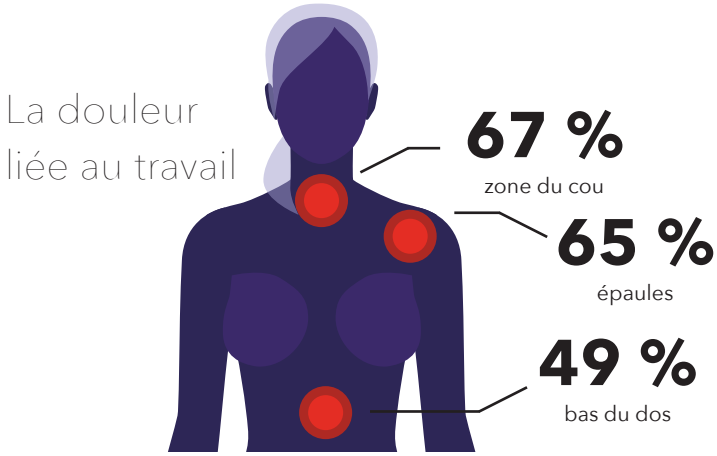

Milieu professionnel (suite)

- Le problème médical lié au travail le plus souvent signalé est la blessure au dos ou au cou (42 % chaque); dans 75 % de ces cas, la blessure a eu une incidence sur la capacité du répondant à travailler en hygiène dentaire.
- 59 % des répondants (à l'exception des praticiens indépendants) disent être consultés lorsque les fournitures ou l'équipement de services d'hygiène dentaire sont commandés.
- 92 % des répondants sont d'avis qu'ils ont un pouvoir décisionnel lors de la mise en œuvre des services d'hygiène dentaire.
- Les répondants signalent que leur pouvoir décisionnel est le moindre (66 %) quand il s'agit d'effectuer des renvois vers d'autres professionnels de la santé.

Δ Consultés lors de la commande de fournitures et d'équipements pour les services d'hygiène dentaire

Avantages sociaux

- Plus du trois quarts des répondants (81 %) reçoivent des avantages sociaux, un pourcentage plus élevé que le taux de 75 % en 2015.
- Les avantages sociaux les plus courants parmi les répondants sont les soins dentaires (54 %), les vacances et les congés annuels payés (52 %), l'allocation pour les uniformes (43 %) et le perfectionnement professionnel (41 %). Il y a une hausse du pourcentage de gens qui rapportent recevoir des avantages par rapport aux années précédentes.
- Parmi les avantages sociaux les moins souvent signalés se trouvent les congés de maladie (19 %), conformes aux données de 2015 (19 %), l'assurance vie (11 %), un taux plus bas que le taux de 12 % de 2015, et l'assurance invalidité (11 %), un taux plus bas que le taux de 12 % en 2015.

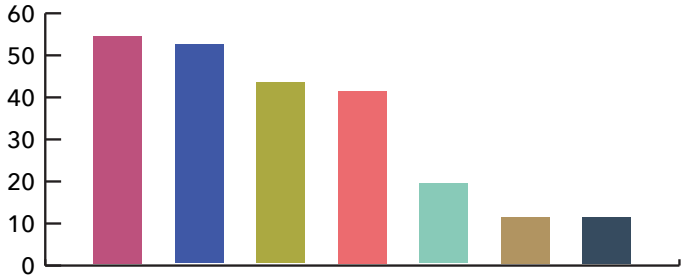

Δ Avantages sociaux reçus par les hygiénistes dentaires

- les soins dentaires (54 %)
- les vacances et les congés annuels payés (52 %)
- l'allocation pour les uniformes (43 %)
- le perfectionnement professionnel (41 %)
- les congés de maladie (19 %)
- l'assurance vie (11 %)
- l'assurance invalidité (11 %)

Formation en hygiène dentaire

- En réponse au plus haut niveau de scolarité en hygiène dentaire atteint, 90 % des hygiénistes dentaires signalent avoir un diplôme en hygiène dentaire.
  - Une légère majorité des répondants a un diplôme en hygiène dentaire de deux ans (51 %).
  - Le deuxième niveau de scolarité le plus fréquemment atteint est un an de cours de passage à l'université plus un diplôme de deux ans en hygiène dentaire (15 %).
  - Le troisième niveau de scolarité le plus fréquemment atteint est un an en assistance dentaire et un diplôme d'un an en hygiène dentaire (14 %).
  - L'attestation d'études la moins courante était le diplôme avancé de trois ans ou le CÉGEP (9 %).
- 7 % des répondants sont titulaires d'un baccalauréat de quatre ans en hygiène dentaire.

Types de diplômes les plus courants

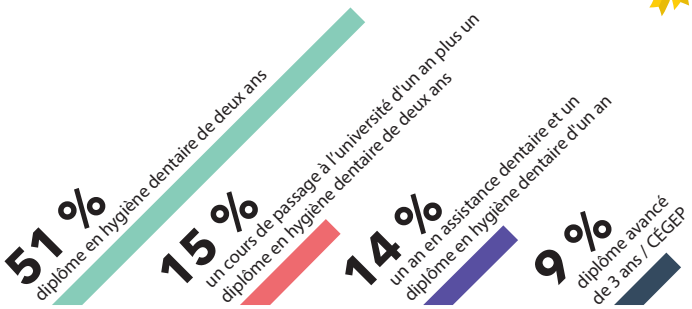

Écart de générations

- La répartition générationnelle de la population observée est dominée par la génération X à 49 %, regroupant les personnes nées de 1962 à 1982. Elle est suivie par la génération Y à 31 %, regroupant les personnes nées de 1983 à 1992 et enfin suit la génération du baby-boom à 13 %, regroupant les personnes nées de 1945 à 1961.

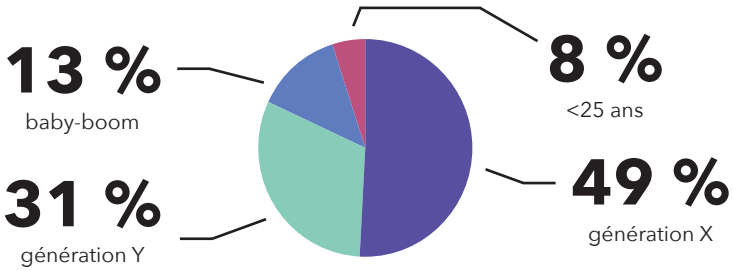

Écart selon les provinces

- 54 % des répondants signalent que les réglementations provinciales ne les empêchent pas d'exercer en tirant pleinement profit de la formation qu'ils ont acquise, données pareilles à celles de 2015 (54 %).
  - Parmi les répondants qui signalent ne pas pouvoir exercer à leur plein potentiel, administrer l'anesthésie locale (24 %), prescrire des médicaments (20 %) et prescrire des radiographies (20 %) sont les services qui, le plus souvent, ne peuvent pas être fournis.
- La province qui a le plus haut pourcentage d'employés à temps plein est l'Île-du-Prince-Édouard (81 %), suivie par la Nouvelle-Écosse (78 %). En revanche, 55 % des travailleurs du Manitoba et de l'Ontario, respectivement, ont un poste à temps plein.
- Le pourcentage relatif le plus élevé d'employés à salaire est au Québec (33 %).
- Le pourcentage relatif le plus élevé d'employés payés à l'heure est à l'Île-du-Prince-Édouard (97 %), en Colombie-Britannique (91 %) et en Saskatchewan (86 %).
- Les hygiénistes dentaires du Manitoba ont, dans l'ensemble, le taux de satisfaction de leur lieu de travail principal le plus bas, avec une moyenne de 64 % des hygiénistes dentaires signalant être soit très satisfaits ou satisfaits dans toutes les catégories, suivis par l'Ontario (65 %). Terre-Neuve a globalement le plus haut taux de satisfaction dans toutes les catégories (74 %).

Les provinces avec les pourcentages les plus élevés d'employés salariés et payés à l'heure

33 %
Québec

Δ **Le pourcentage le plus élevé d'employés à salaire**

91 %
Colombie-Britannique

86 %
Saskatchewan

97 %
Île-du-Prince-Édouard

Δ **Les pourcentages les plus élevés d'employés payés à l'heure**

Propriétaires de cabinets indépendants

- Le nombre d'hygiénistes dentaires qui signalent être propriétaires de leur propre cabinet (6 %) a doublé depuis 2015 (3 %) et l'Ontario a le nombre le plus élevé de praticiens indépendants.
- 46 % des répondants sont propriétaires de leur cabinet indépendant depuis un à cinq ans. Il y a eu une augmentation du nombre de répondants qui sont propriétaires de leur propre cabinet indépendant depuis six à dix ans, soit une croissance du taux de 8 % de 2013 à 22 % en 2015, et 30 % en 2017.
- La plupart des cabinets indépendants sont des entreprises ayant pignon sur rue (61 %), une hausse de 50 % par rapport à 2015, suivis par des cabinets mobiles (31 %) et des services offerts dans des établissements de soins de longue durée (18 %).
- Le taux de satisfaction des répondants ayant un cabinet indépendant est élevé : 70 % d'entre eux ont signalé être satisfaits ou très satisfaits. Les raisons citées au titre de cette satisfaction sont la liberté de prendre leurs propres décisions, le contrôle de l'équipement, les heures de travail et le temps passé avec les clients.

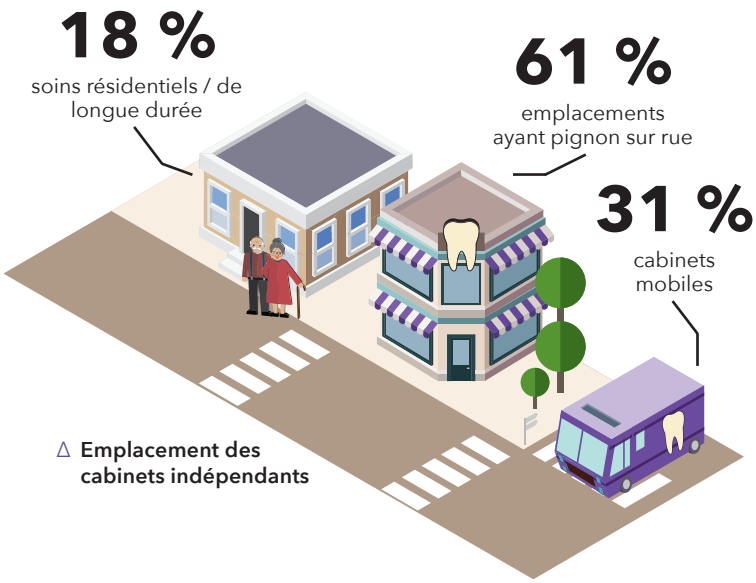

Δ **Emplacement des cabinets indépendants**

L'avenir

- La majorité des répondants envisage de travailler plus de dix ans (57 %) en hygiène dentaire. Un taux de 5 % des répondants envisagent de quitter la profession dans les deux prochaines années, ce qui est un taux à peu près pareil à celui de 2015 (4 %).
- Les répondants citent la retraite comme raison principale pour laquelle ils quitteront la profession dans les deux prochaines années.
- Les répondants, en grande partie (85 %), aimeraient exercer l'hygiène dentaire en pratique clinique au sein d'un cabinet dentaire pour deux autres années ou plus, aimeraient travailler en santé publique (30 %) ou dans un milieu d'enseignement (24 %).
- 72 % des répondants croient que l'économie de leur région demeurera la même au cours de la prochaine année. La perspective globale en matière de l'orientation de l'économie s'est améliorée de 11 % depuis 2015.

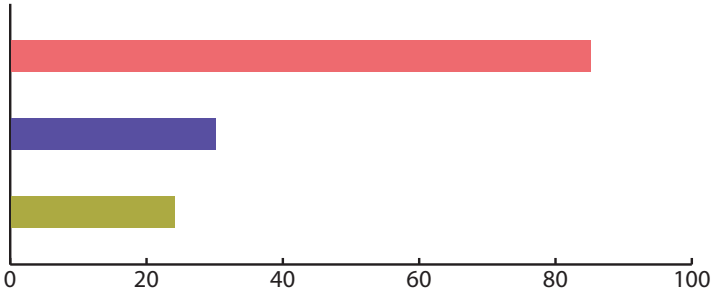

Δ Les préférences en matière de futurs milieux de travail des hygiénistes dentaires

pratique clinique dans un cabinet dentaire (85 %)
santé publique (30 %)
établissement d'enseignement (24 %)

Conclusion

Les hygiénistes dentaires sont engagées à préserver, à promouvoir et à améliorer la santé buccodentaire et systémique de tous les Canadiens. Les principaux défis que les hygiénistes dentaires doivent affronter sont la prestation de soins aux populations les plus vulnérables et la mise à profit du plein potentiel de leur champ d'exercice pour offrir les soins appropriés.

Partout au Canada, il semble y avoir une tendance à la hausse en matière de salaire, une hausse dans le nombre d'hygiénistes dentaires qui ont des contrats écrits et un regard plus positif sur l'économie. Le sondage démontre une augmentation du nombre de répondants payés selon un taux horaire et une légère diminution des hygiénistes de cinquante ans et plus qui sont sur le marché du travail en raison d'une retraite anticipée. Les hygiénistes dentaires semblent être grandement valorisés par leurs clients, ce qui signale, peut-être, une reconnaissance croissante du rôle des hygiénistes dentaires en tant que prestataires de soins de santé primaires. L'ACHD continuera à sensibiliser le grand public et à militer auprès des intervenants et à discuter avec eux pour que tous les Canadiens puissent avoir un accès amélioré aux soins buccodentaires.

© 2017 ACHD. Droits d'auteurs détenus par l'Association canadienne des hygiénistes dentaires. Aucune partie du présent document ne peut être réimprimée, reproduite, archivée dans un système de repérage ou transcrite de quelque manière que ce soit (électronique, mécanique, photocopiée ou autre) sans obtenir la permission écrite de l'ACHD. Communiquez avec marketing@achd.ca. Pour citer cet ouvrage, une mention appropriée doit être accordée à l'ACHD, comprenant le titre de la publication, l'éditeur et les numéros de pages.

THE CANADIAN DENTAL HYGIENISTS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

1122, rue Wellington Ouest,
Ottawa (ON) K1Y 2Y7
1-800-267-5235
www.achd.ca